



Défendre, soutenir, protéger et valoriser le caractère unique et irremplaçable de la famille

Paroles du Pape Benoît XVI au cours de l'Angelus du 4 février 2007



Chers frères et sœurs!

Nous célébrons aujourd'hui en Italie la Journée pour la vie, promue par la Conférence épiscopale sur le thème: «Aimer et désirer la vie». Je salue cordialement les personnes qui se sont rassemblées Place Saint-Pierre pour témoigner de leur engagement en vue de soutenir la vie, de sa conception jusqu'à son terme naturel. Je m'unis aux Evêques italiens pour renouveler l'appel lancé à plusieurs reprises également par mes vénérés prédécesseurs à tous les hommes et les femmes de bonne volonté, afin qu'ils se montrent accueillants envers le grand et mystérieux don de la vie. La vie, qui est l'œuvre de Dieu, ne doit être niée à personne, pas même au plus petit enfant à naître, sans défense, et encore moins lorsqu'il présente de graves handicaps. Dans le même temps, en faisant écho aux Pasteurs de l'Eglise qui est en Italie, j'invite à ne pas tomber dans l'erreur de penser pouvoir disposer de la vie, en allant jusqu'à «en légitimer l'interruption par l'euthanasie, quitte à la maquiller parfois d'un voile de pitié humaine».

Dans notre diocèse de Rome débute aujourd'hui la «Semaine de la vie et de la famille», une occasion importante pour prier et réfléchir sur la famille, qui est le «berceau» de la vie et de toute vocation. Nous savons bien que la famille fondée sur le mariage constitue l'environnement naturel pour la naissance et pour l'éducation des enfants, et par conséquent pour assurer l'avenir de l'humanité tout entière. Nous savons également cependant que celle-ci est marquée par une crise profonde et qu'elle doit affronter aujourd'hui de multiples défis. Il faut donc la défendre, la soutenir, la protéger, et la valoriser dans son caractère unique et irremplaçable. Si cette tâche revient en premier lieu aux époux, il est également du devoir prioritaire de l'Eglise et

«Nous savons bien que la famille fondée sur le mariage constitue l'environnement naturel pour la naissance et pour l'éducation des enfants, et par conséquent pour assurer l'avenir de l'humanité tout entière»

(Benoît XVI, Angelus du 4 février 2007)

SUITE À LA PAGE 5

Dans ce numéro:

Page 3: Discours de Benoît XVI à l'occasion de l'inauguration de l'Année judiciaire du Tribunal de la Rote romaine. Page 4: Lettres de Créance de l'Ambassadeur du Monténégro. Page 5: Etablissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République du Monténégro. Page 6: Audience à la «Fondation pour la Recherche et le Dialogue interreligieux et interculturel» - Audience aux membres de la Commission pour le Dialogue théologique

entre l'Eglise catholique et les Eglises orthodoxes orientales - Audience aux membres de la Délégation de la «B'nai B'rith International». Page 7: Le dialogue théologique entre les catholiques et les orthodoxes, par Eleuterio F. Fortino. Page 8: Les rapports religieux avec le judaïsme: un lien particulier, par Norbert J. Hoffman. Page 9: Les Frères de la Charité fêtent le deuxième centenaire de leur fondation. Page 10: Homélie du Card. Bertone en la mémoire liturgique de saint Jean Bosco - Message du Card. Baragán à l'occasion de la 54^e Journée mondiale des

Malades de la Lèpre. Page 11: Informations. Page 12: Audience générale du 31 janvier 2007.

**Message du Pape Benoît XVI
aux jeunes du monde
à l'occasion
de la XXII^e Journée mondiale
de la Jeunesse 2007**

Page 2